

Aire de stationnement

Mairie 34210, Minerve



Présentation

L'enjeu du paysage s'est posé d'emblée. La proposition retenue s'articule autour de trois plateaux soutenus par des murets en pierre sèche, en référence aux murets de soutènement des vignes alentour.

Ces étagements, qui obéissent aux courbes de niveaux, permettent de prendre en compte les 12,5 % de la pente naturelle du terrain, de diminuer l'impact visuel des voitures, d'organiser les cheminements piétons et d'orienter les vues. En limite basse du parc, un sentier piétonnier conduit jusqu'au village à 500 m de là.

Le revêtement de sol, en tri-couche gravillonné, contribue par sa teinte ocre, à se fondre dans son environnement. Des cheminements en stabilisé relient en pente douce, les différents niveaux.

Les végétaux existants sur le site, oliviers et cyprès, sont conservés. Les arbres et arbustes plantés ont été choisis pour leur feuillage et leur résistance à la sécheresse : arbres de Judée, chênes verts, arbusiers, filaires, chalefs et viornes.

Les plantations renforcent le parti d'aménagement. Les murets de soutènement bordés de plantations et les surfaces boisées disposées en périphérie du parc, jouent d'un effet de masque depuis Minerve.

Programme

Minerve, cité cathare, reçoit chaque année plus de 350 000 visiteurs. Ce village médiéval s'est construit sur un piton rocheux, forteresse naturelle, qui exclut toute possibilité de stationnement en nombre dans ses ruelles tortueuses et étroites. Dans ce site classé, comprenant le village et les gorges de la Cesse et du Brian, les élus sont contraints de penser l'accueil dans un périmètre élargi et en retrait du village. Un site de stationnement, d'une capacité de 120 places, a été créé à 500 m de la cité. Sa localisation en belvédère a l'avantage d'offrir, grâce à un cheminement très bien aménagé, une vision panoramique et la compréhension de la géomorphologie des lieux.

Cette aire de stationnement est le résultat d'une assistance du CAUE et du STAP 34, auprès de la municipalité, jusqu'à l'organisation d'une consultation de concepteurs.

Mots clés PAYSAGE RURAL - SITE CLASSE - STATIONNEMENT PAYANT

Concepteur(s) Valérie Labarthe architecte paysagiste assistée de Mathieu Carayon- Architecte associé : AAT Architecture André Théron- assisté de Tristan Cousinié

Maître(s) d'ouvrage(s) Commune de Minerve Tél. 04 68 91 22 92

Types de réalisation Aménagement paysager

Année de réalisation 2008

Surface(s) 6500 m²

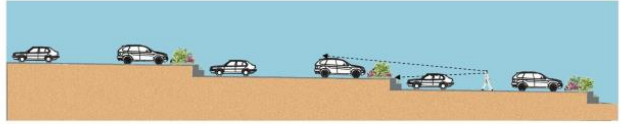
Coûts 813 000 € HT

Crédit photos CAUE de l'Hérault - Valérie Labarthe documents graphiques

Date de mise à jour 30/10/2013







0 5 10 m
COUPE DE PRINCIPALE AVT